

Sapeurs pompiers

L'avenir du sapeur-pompier volontaire en question

Etre mieux entendus, mieux représentés auprès des instances dirigeantes.. défendre les droits des sapeurs pompiers volontaires, tant collectif qu'individuel... le monde syndical dans lequel nous avons cherché refuge avec cette équipe ardéchoise est celui d'un nouveau moyen de communication, un moyen légal d'échange entre les sapeurs pompiers volontaires et la direction des services de secours et d'incendie... expliquent les membres fondateurs du syndicat ardéchois.

Un syndicat de pompiers volontaires qui a eu un peu de mal à affirmer son existence à ses débuts. Il provoquera même quelques réactions assez vives au sein du monde des sapeurs pompiers ardéchois. Aujourd'hui, toutes les aménités semblent oubliées, et le syndicat départemental des sapeurs pompiers volontaires de l'Ardèche poursuit son petit bonhomme de chemin.

« le syndicat se développe, il se développe même

bien... beaucoup de petites structures se joignent à nous... car n'oublions pas que les petits centres c'est essentiellement du volontariat... il suffit de se rappeler les grandes catastrophes de ces dernières années, Erika, tempête de l'an 2000, feux de forêts... ce sont toujours les petits centres à proximité des catastrophes qui interviennent en premier... il ne faut surtout pas les oublier et se focaliser sur les gros centres dans l'avenir... et surtout pour nous ici en Ardèche, car ce département c'est surtout des petits centres. »

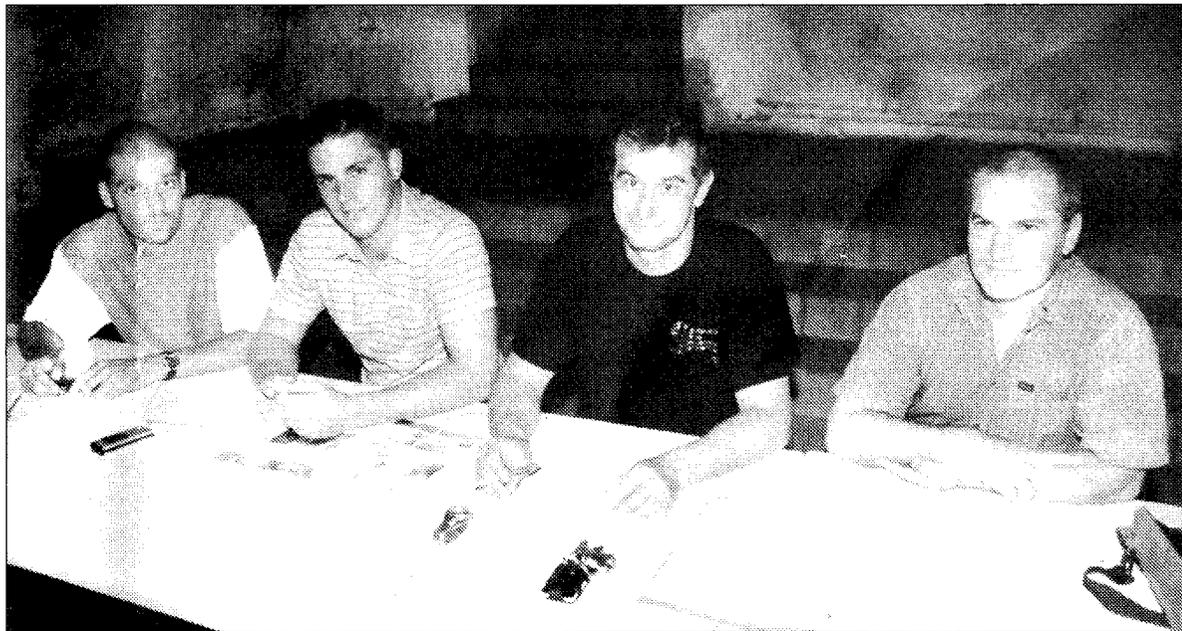
Si tout semble aller pour le mieux du côté du syndicat, celui-ci ne cache pas son inquiétude quant au futur des sapeurs pompiers volontaires « ce qui nous amène à rester extrêmement vigilant, il suffit de voir ce qui s'est passé à Davézieux qui met bien en exergue les difficultés que l'on rencontre lors d'organisation d'activités associative dans les villages... on peut se poser la question aujourd'hui de ce que représentent 32 ans passés

au service de la population?.. »

Rappelons pour clarifier un peu les choses, que les sapeurs pompiers dépendent d'une direction départementale située à Privas et qu'ils sont tous adhérents à l'union départementale.

L'union départementale est une association que l'on retrouve dans quasiment tous les départements. Son but dans les grandes lignes, est de réunir l'ensemble des sapeurs-pompiers du corps départemental en privilégiant les liens d'amitié ou encore de promouvoir l'activité et l'image des sapeurs-pompiers. Promotion au travers des manifestations qui les intéressent.

Notamment en favorisant les concours professionnels et la pratique des sports entre sapeurs-pompiers, en organisant les épreuves ou à l'aide de subventions et récompenses, voire de venir en aide à ses membres et à leur famille dans le cadre de l'action sociale et de solidarité après étude des dossiers



Le bureau fondateur du syndicat départemental des sapeurs pompiers volontaires de l'Ardèche

qui pourront lui être soumis. Voilà quelques-unes des actions d'une union départementale de pompiers.

Le rôle du syndicat apparaît comme tout autre. Il s'agit a priori de recréer un dialogue avec les instances départementales voire nationales. « nous ne nous

retrouvons plus dans les propos tenus par l'Union, la fédération et les alliances au fil du temps de certains pompiers volontaires qui ne cherchaient à défendre que leur propre intérêt. Un besoin d'idées neutres et un autre mode de représentation des SPV devenaient

nécessaires dans l'intérêt de tous ce qui nous a conduits à créer les statuts du syndicat ardéchois... »

Un syndicat ardéchois totalement apolitique nous ont affirmé les responsables « contrairement à certains bruits qui ont pu courir... »

Fort aujourd'hui d'une centaine d'adhérents et de sympathisants issus de divers centres du département, il semble que le syndicat des sapeurs pompiers ardéchois soit en train de trouver sa place au sein des pompiers volontaires.

Pierre Strappazzon

Article du journal local Tain – Tournon édition du jeudi 20 septembre 2007